



# Avis aux organisations participantes

Le 9 août 2012

2012-038

## **Admissibilité des Fonds négociés en Bourse (FNB), billets négociés en Bourse (BNB) et reçus négociés en Bourse (RTB) à la facilité de la clôture de marché de la TSX**

Faisant suite à l'avis 2012-032 publié le 13 juillet 2012, cet avis confirme que tous les FNB, BNB et RTB inscrits à la Bourse de Toronto (TSX) seront inscrits à la fonction CDM de la TSX à compter du **10 août 2012**.

Après la publication de l'avis initial, des discussions ont eu lieu avec les participants à la CDM sur les FNB pilotes activés pour la fonction CDM le 14 mai 2012 et la dernière vague de FNB, BNB et RTB à ajouter à la fonction. En réponse aux commentaires reçus lors de ces discussions additionnelles et afin de renforcer davantage les contrôles de qualité du marché, le paramètre d'acceptation du cours de clôture (ACC) à la CDM sera réduit de 3 % à 1 % pour tous les FNB, BNB et RTB.

### **Paramètres de volatilité des FNB/BNB/RTB**

Afin de soutenir la qualité du marché, les paramètres de prolongation de la variation des cours (PVC) et d'acceptation du cours de clôture (ACC) des FNB, BNB et RTB ajoutés à la facilité de la CDM seront fixés à 1 % à compter du 10 août 2012. Pour tous les autres ordres de la fonction CDM, ces paramètres demeurent les mêmes.

### **Paramètres de volatilité de la CDM**

#### *Paramètre de prolongation de la variation des cours (PVC)*

Le paramètre de prolongation de la variation est utilisé afin de déterminer si le cours de clôture final calculé (CCC) à la fin de la séance boursière en continu est acceptable ou non. La PVC offrira une marge en pourcentage par rapport au CMPV des 20 dernières minutes de négociation sur le marché habituel et au dernier cours vendeur du lot régulier du marché en continu. Si le CCC excède le paramètre de PVC, le symbole sera transposé dans un mode de prolongation de la variation des cours où la liquidité compensatoire supplémentaire peut être apportée.

*Le paramètre d'acceptation du cours de clôture (ACC)* Le paramètre d'acceptation du cours de clôture est utilisé afin de déterminer si le CCC à la fin de la prolongation de la variation des cours est acceptable ou non. Le CCC offrira une marge en pourcentage par rapport au CMPV des 20 dernières minutes de négociation sur le marché habituel et au dernier cours vendeur du lot régulier du marché en continu. Si à la fin du mode de prolongation des variations de cours le CCC excède le paramètre d'ACC, le cours de clôture calculé sera le cours de l'ordre limite auquel se négociera le plus important volume, occasionnant le moins de déséquilibre, tout en n'excédant pas la marge d'ACC.

La facilité de la CDM offre un accès et une occasion égaux d'établir le cours de clôture, de hausser l'efficacité de la découverte des prix et d'atténuer la volatilité du cours de clôture pour les symboles admissibles à la facilité de la CDM.



Les organisations participantes sont invitées à communiquer avec leur gestionnaire de compte TMX pour plus de renseignements :

Jeff Foster	416-947-4229
Monika Marcziowa	416-947-4534
Olga Trofimova	416-947-4355
Stephanie Orloff	416-814-8848

**À propos de Groupe TMX (TSX-X)**

Les filiales principales du Groupe TMX exploitent des marchés comptant et des marchés dérivés couvrant de multiples catégories d'act